

Partage des biens lors d'un divorce

Par verola, le 04/12/2012 à 11:10

Bonjour,

Actuellement en instance de divorce et marié sous contrat de séparation de bien Dans la mesure ou je peux démontrer que j'ai toujours payé le crédit de la maison, est-ce-que celle-ci me revient de droit ? y-a-t'il une loi dans ce sens ?

Cordialement